

## Réservé à l'administration

Référence du contrat :

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- remplissez et signez le formulaire
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- retournez votre demande à votre pôle de proximité

## Informations à compléter et signer :

### Adresse desservie

Adresse du lieu desservi .....

Code postal ..... Commune .....

N° du compteur ..... Relevé compteur 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date .....

### Identification du titulaire du contrat

**Propriétaire** (joindre l'attestation du notaire)    **ou**     **Locataire** (Joindre l'état des lieux justifiant le relevé de compteur)

Nombre de personnes au foyer .....

Mme // M. Nom ..... Prénom ..... - Mme // M. Nom ..... Prénom .....

Adresse de facturation

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Courriel .....

ou **ENTREPRISE** ..... Contact .....

Obligatoire N° SIRET ..... (Joindre un extrait Kbis de votre société)

L'assainissement comprend la collecte des eaux usées et leur traitement à la station d'épuration.

La facture d'assainissement est basée sur votre consommation d'eau potable.

L'usager bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat. Il suffit d'adresser le formulaire de type rétractation ci-joint ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambiguïté, dans les 14 jours, par courrier ou sur notre site internet [www.sivom-sag.fr](http://www.sivom-sag.fr).

Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception.

Le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation (voir les modalités sur la notice).

**Vous devez signaler  
tout changement de situation :  
adresse de facturation, départ du co-titulaire  
du contrat...**

Si vous souhaitez recevoir vos prochaines factures par courriel (e-facture), cochez cette case

Fait le .....

Signature

(exemplaire à retourner au SIVOM SAG<sup>e</sup>)

Capens  
Labastidette  
Lamasquère  
Lavernose-Lacasse  
Le Fauga  
Longages  
Saint-Clar-de-Rivière  
Saint-Hilaire

→ **Syndicat des Eaux des Coteaux du Touch (SIECT) - 05 61 56 00 00**

Le SIVOM SAG<sup>e</sup> facture uniquement l'assainissement pour les communes ci-contre

N'oubliez pas de signaler tout changement à l'organisme qui gère l'eau potable, il est indiqué à droite de votre commune

**Noé - Mairie de Noé - Régie des Eaux - 05 61 87 40 13**

**Lagardelle - Service Public de l'eau Hers-Ariège (SPEHA) - 05 34 66 71 20**

**Venerque - SMEA - Réseau 31 - 05 61 17 30 30**

# Notice d'application Contrat d'assainissement

## 1 - Remplir et Signer le formulaire au dos

## 2 – Joindre les pièces justificatives :

### LOCATAIRE

- L'état des lieux stipulant l'index relevé

### PROPRIETAIRE

- L'acte notarié (ou titre de propriété)

## 3 – Retourner votre demande à votre pôle de proximité :

Labarthe-sur-Lèze

Le Vernet

Lagardelle-sur-Lèze

Venerque



### Le Pôle Lèze

880 Chemin d'Embourrel  
31860 Labarthe sur Lèze  
N° 05 61 08 82 34  
usagers.leze@sivom-sag.fr

Capens

Labastidette

Lamasquère

Lavernose-Lacasse

Le Fauga

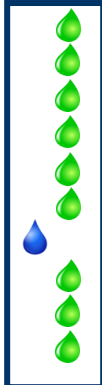
Longages

Mauzac

Noé

Saint Clar de Rivière

Saint-Hilaire



### Le Pôle Louge

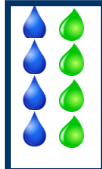
136 Route de Longages  
31410 Noé  
N° 05 61 87 84 35  
usagers.louge@sivom-sag.fr

Frouzins

Portet sur Garonne

Roques sur Garonne

Seysses



### Le Pôle Saurune

*Siège Social*

45 Chemin des Carreaux  
31120 Roques sur Garonne  
N° 05 62 20 89 50  
usagers.saurune@sivom-sag.fr

Eaunes

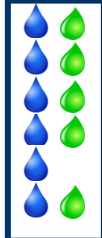
Pinsaguel

Pins Justaret

Roquettes

Saubens

Villate



### Le Pôle Ariège

2 Avenue de Toulouse  
31860 Pins-Justaret  
N° 05 62 11 73 60  
usagers.ariège@sivom-sag.fr

## Légende

Le SIVOM SAG<sup>e</sup> facture :



l'eau potable



l'assainissement collectif



**Le contrat et le règlement de service doivent obligatoirement être signés à l'accueil du pôle ARIÈGE. Les locataires "entrants" devront fournir également : le bail et la lettre d'autorisation du propriétaire**

## Bon à savoir

### Les modalités de paiement :

- ✓ Par **télépaiement** (sur notre portail usager )
- ✓ par **chèque** bancaire ou postal
- ✓ par **virement**
- ✓ par **CB** (à l'accueil du pôle de proximité)

### Pour résilier votre contrat :

Vous devez remplir le formulaire "Résiliation de contrat", disponible à l'accueil de votre pôle de proximité ou sur notre site internet [www.sivom-sag.fr](http://www.sivom-sag.fr), sans oublier d'indiquer : l'adresse du lieu desservi, le relevé d'index, la date de ce relevé et votre nouvelle adresse de facturation.

Vous pouvez également transmettre toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception.

# Résiliation - Rétractation Contrat d'assainissement

Réservé à l'administration

Référence du contrat :

Pour que votre dossier soit traité rapidement :

- remplissez et signez le formulaire
- joignez toutes les pièces justificatives demandées
- retournez votre demande à votre pôle de proximité

Informations à compléter et signer :

## Adresse desservie

Adresse du lieu desservi .....  
.....  
Code postal ..... Commune .....

N° du compteur ..... Relevé compteur 

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date .....

## Formulaire de résiliation

**Ou**

N° de contrat .....

**Propriétaire** (joindre l'attestation du notaire)  
ou  
 **Locataire** (joindre l'état des lieux justifiant le relevé de compteur)

Mme // M. Nom ..... Prénom .....

Mme // M. Nom ..... Prénom .....

Nouvelle adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

Courriel .....

ou ENTREPRISE .....

Contact .....

Obligatoire N° SIRET .....

Fait le .....

Signature :

## Formulaire de rétractation

L'usager bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de la signature du contrat. Il suffit d'adresser ce formulaire ou une déclaration de rétractation dénuée d'ambiguïté, dans les 14 jours, par courrier ou via notre site internet [www.sivom-sag.fr](http://www.sivom-sag.fr).  
Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception.  
Vous devrez régler un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de la résiliation de votre contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par ce contrat.

Je notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la fourniture d'eau potable, souscrit le .....

Mme // M. Nom .....

Prénom .....

Adresse de facturation .....

Code postal ..... Ville .....

Fait le .....

Signature :

Capens  
Labastidette  
Lamasquère  
Lavernose-Lacasse  
Le Fauga  
Longages  
Saint-Clar-de-Rivière  
Saint-Hilaire



Syndicat des Eaux des Coteaux du  
Touch (SIECT) - 05 61 56 00 00

Noé - Mairie de Noé - Régie des Eaux - 05 61 87 40 13

Lagardelle - Service Public de l'eau Hers-Ariège (SPEHA) - 05 34 66 71 20

Venerque - SMEA - Réseau 31 - 05 61 17 30 30

Le SIVOM SAG<sup>e</sup> facture uniquement l'assainissement pour les communes ci-contre. N'oubliez pas de signaler tout changement à l'organisme qui gère l'eau potable, il est indiqué à droite de votre commune

La résiliation de votre contrat entraîne systématiquement la résiliation du prélèvement automatique